Image not found or type unknown

arnaques a la société alice avantage

Par **delesalle**, le **30/08/2011** à **11:41**

bonjour
je suis dans le meme cas que pas mal de personne j'ai passer une commande chez alice avantages et ils ont débiter mon chèque la meme semaine depuis plus de reponse je viens d'éssayer d'appeler le mandataire judiciaire de cette entreprise ca sonne occupe j'ai mis cette affaire au tribunal de ce fait je dois essayer de joindre ce mandataire a défaut joindre un huissier afin d'assigner le mandataire a comparaitre a l'audiance qui a lieu le 13 octobre 2011

Par **myclai**, le **14/09/2011** à **12:02**

moi aussi j'ai été victime de cette arnaque a la fois pour le jeu et la commande jamais reçu j'ai tout photocopié et me voilà depuis le mois d'avril en attente de cette commande non venu concernant il m'était destiné et je suis bien gagnante certifié il n'y pas de tirage au sort mentionné donc c'est bien une arnaque général abus de confiance tenant compte de ma situation personne célibataire avec trois enfants la tentation était trop forte maintenant quelles sont les démarches à suivre?

Par **delesalle**, le **21/09/2011** à **08:09**

bonjour,
moi j'ai mis cette affaire au tribunal mais comme je ne savais pas qu'ils étaient en liquidation il faut que je prenne ou un huissier ou un avocat pour assigné le mandataire judiciaire et étant sans travail ca me coute 100 euros et je ne peu les donne j'ai réécrit au tribunal pour le signaler mais normalement je suis convoque au tribunal le 13 octobre pour cette affaire.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés